



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru

Président

Docteur Nicole Smolski

Vice-Présidente

COMMUNIQUE DE PRESSE du 15 décembre 2008

LE SNPHAR ENTRE EN RESISTANCE ET APPELLE LES MEDECINS HOSPITALIERS A FAIRE DE MEME

Le SNPHAR fait le constat depuis plusieurs mois d'une dégradation inimaginable des relations sociales avec le ministère de tutelle. Malgré le mouvement de grève des 16 et 17 octobre, et plusieurs sollicitations de reprise du dialogue social ayant toutes échoué, le ministère de la santé et Mr Fillon interpellé dans une lettre ouverte le 13 novembre 2008 restent muets. **Jamais les syndicats représentatifs des médecins hospitaliers n'ont rencontré un tel mépris. Pourtant la période de crise financière et sociale devrait plutôt obliger à une paix sociale avec les acteurs de terrain amenés à maintenir le lien social, dont la santé est un des socles.**

Cette attitude arrogante, ce déni des modalités d'action classiques et légales nous appellent à réagir selon des modalités inhabituelles pour nous.

Depuis 15 ans, nous avons subi au moins 5 réformes hospitalières. La dégradation de l'hôpital public a été orchestrée ; tout nous le confirme chaque jour. **La Loi HPST, en dehors de grands principes incantatoires qui ne bernent personne, organise la casse du service public, la marchandisation de la santé, et le renforcement des pouvoirs de ceux qui ont conduit l'hôpital dans le mur. Elle ne répond pas aux attentes des médecins hospitaliers qui espéraient aussi une réponse aux problèmes d'attractivité des carrières.**

C'est donc désormais de la **responsabilité des médecins hospitaliers** de dénoncer cette évolution, ses conséquences à venir sur l'offre de soins et la santé de nos concitoyens. Nous appelons désormais l'ensemble des médecins hospitaliers à réagir avec nous, à témoigner, et **à entrer en résistance contre tout ce qui entrave ou porte préjudice au service public hospitalier et à ses missions, à l'éthique médicale, à l'exercice de notre activité de soignant, à notre indépendance professionnelle, et à notre équilibre personnel et notre santé.**

Nous poserons les problèmes avec notre éclairage médical, au niveau local, régional et national, et rendrons public le débat sur l'avenir du service public et de ses acteurs.

Ce type de réaction de notre organisation considérée jusqu'alors, comme une force de proposition constructive, est pour nous une nécessité liée à la situation actuelle. C'est notre responsabilité. Ce n'est pas une décision facile à prendre, elle est grave, inhabituelle, et exceptionnelle. Elle est la conséquence de l'attitude des pouvoirs publics. Nous savons que nous serons relayés par les acteurs de terrain, ulcérés du mépris actuel. C'est pour nous un devoir de citoyen et de médecin engagé pour le service public, de dénoncer aux usagers, au personnel non médical, aux élus, la situation actuelle et l'aggravation que contient la Loi HPST.

Dans les jours qui viennent, le SNPHAR va dévoiler une série de propositions qui vont permettre à tous les médecins hospitaliers qui se reconnaissent dans les valeurs de service public de s'opposer quotidiennement et courageusement à toutes les entraves à un exercice médical serein et efficace.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr